

Paris, 22 avril 1831.

Monsieur,

Je profite du dîner de M. Delacroix pour vous faire passer la
lettre de votre ami Jernison sur la liste civile. cette grâce ne vous sera plus
vous être utile ici, j'en suis sûr que je ne pourrai plus en faire usage pour lequel
vous me l'aviez confiée. Vous connaissez sans doute cette loi qui accorde
à titre de secours, aux anciens pensionnaires de la liste civile, un
somme de leur pension; mais je vois que d'après les instructions
ministérielles, la pension ne peut en être versée qu'au domicile des
titulaires.

Nous jouissons de quelque tranquillité, en ce moment, mais avec la
crainte continuelle de la voir troubler par les efforts d'un parti plus
redoutable au gouvernement que ne l'est celui des prétendus Carlistes, ainsi qu'on
les appelle. La dernière séance de la chambre des pairs est, l'objet de toutes
les conversations. Quels admirables discours que celui de M. de Fitz-James et
de M. d'Almeida, et surtout le premier! Quelle force de raison et qu'elle élévation
de sentiments! on en fait d'appartenir à une cause ainsi défendue! On
voit la raison publique se lever et s'éclaircir de jour en jour. C'est d'elle seule, je crois,
que nous devons attendre notre salut.

Lorsque de départ de ma famille pour le Rouergue n'est pas encore
fixé: je pense qu'avant de prendre un congé définitif de ce pays, elle
ira passer quelque temps à Chartre. Je partirai moi-même la semaine
prochaine pour la Belgique où j'ai compté passer quelques mois dans
la famille de ma femme. J'ai le projet de faire ensuite un voyage
fort court en Rouergue, où m'occuper quelques affaires. J'espère
que j'aurai le plaisir de vous y voir.

Je vous renouvelle, Monsieur, avec le regret de ne pouvoir
plus vous être utile, l'assurance de tous les sentiments avec les-
quels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très
obéissant serviteur

J. Haubert-Lapergue